

DELIBERATION

CFVU-038-2016

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu le code des statuts et r glementations de l'Universit  d'Angers,
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 18 mai 2016.

Objet de la d lib ration : Cr ation de l'attestation de r alisation de soins pour une personne en situation de handicap

La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 23 mai 2016 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

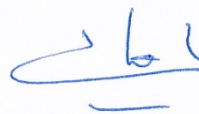
La cr ation de l'attestation de r alisation de soins pour une personne en situation de handicap ou d pendante est approuv e.

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 26 voix pour.

A Angers, le 31 mai 2016

La Vice-pr sidente FVU

Sabine MALLET



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : **30 mai 2016**

5. Création de l'attestation de réalisation de soins pour une personne en situation de handicap ou dépendante



Intitulé :
Réalisation de soins pour une personne en situation de handicap ou dépendante

ATTESTATION UNIVERSITAIRE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Création

Renouvellement

Modification

Suppression

Avis du Bureau FCS	Favorable	En date du : 15 mars 2016
Avis du Conseil d'UFR	Favorable	En date du : 21 avril 2016
Avis de la CFVU		En date du : 23 mai 2016
Avis du CA		En date du : 26 mai 2016

Identification

Composante de rattachement

UFR Santé
Pôle Formation Continue en Santé
16, Bd Daviers
49045 Angers Cedex 01
Téléphone : 02 44 68 86 83
E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

Composante associée :

Autre université concernée (demande de co-habilitation) :

Non

Partenariat et co-organisation (éventuellement, en lien avec un conseil de perfectionnement) :

CHU d'Angers ; Association ACSODENT, Union régionale des professionnels de santé chirurgiens-dentistes (URPSCD)

Enseignant responsable :

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Dr S ZALINSKI - ASCENSI		PH – CHU Angers	02 41 35 63 66	Saascensi@chu-angers.fr
Dr Laurence WILLIAMSON		PH – CHU Angers	02 41 35 63 66	Laurence.williamson@chu-angers.fr
Dr Mickael Dinomais	UFR Santé	MCUPH		Mickael.dinomais@univ-angers.fr

Date d'ouverture (ou de modification, suspension, suppression) :

	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à la commission d'instruction des DU
--	---------------------------------------------------------------------------

Contexte / Opportunité / Originalité

Année Universitaire : 2016/2017

Début des cours : NOVEMBRE 2016

Cette Attestation Universitaire a pour objectif de répondre aux besoins de confrères (chirurgiens-dentistes et médecins) et de personnels paramédicaux (Kinésithérapeute, IDE, assistantes dentaires...) désorientés par la difficulté qu'ils ont à accueillir les personnes en situation de handicap et les personnes âgées dépendantes, dans leurs cabinets.

S'ils pouvaient arguer hier d'un problème d'accès aux lieux de soins pour se soustraire à cette prise en charge, ce n'est plus le cas aujourd'hui avec :

la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, complétée de

la loi n° 2015-988 du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, (...) pour les personnes handicapées (...).

Par défaut de formation initiale, nos confrères de ville sont mal à l'aise à recevoir une catégorie de population pour laquelle ils n'ont que peu de connaissances et souvent peur de mal faire (ou de faire mal) face au handicap mental notamment.

Cette difficulté d'accès aux soins se pose dans diverses situations et particulièrement pour les soins dentaires.

Afin d'améliorer les stratégies de santé publique destinées aux personnes en situation de handicap, l'association ACSODENT (Accès aux soins dentaires) participe avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) des Pays de la Loire au développement de nouveaux outils permettant de faciliter l'accès aux soins bucco-dentaires (voire à d'autres disciplines médicales) des personnes en situation de handicap.

ACSODENT est un dispositif d'appui et d'expertise qui a pour but de développer des outils à destination des professionnels et d'accompagner, sur la région des Pays de la Loire, le développement de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Parmi ces outils : la formation professionnelle.

Parallèlement, l'ARS travaille avec l'URPSCD (Union Régionale des Professionnels de Santé – Chirurgiens-Dentistes) des pays de la Loire pour améliorer la prise en charge et le suivi buccodentaire de nos aînés.

Parmi ces outils, il apparaît essentiel de proposer des formations aux praticiens sur la prise en charge spécifique de ces personnes : connaissance des pathologies, utilisation du MEOPA et d'autres techniques d'analgésie. Cette formation se veut pratique et facile à mettre en œuvre dans les lieux de soins.

C'est dans cette optique que l'UFR Santé propose en partenariat avec le CHU d'Angers (le Centre de Simulation) l'URPSCD et l'association ACSODENT, la création de cette Attestation Universitaire qui permettra au professionnel de santé de valider :

l'utilisation du MEOPA en cabinet

le DPC du professionnel de santé, obligation triennale du professionnel de santé

Il s'agit d'un enseignement pilote au niveau national ayant pour but de former le plus grand nombre à une approche du patient en situation de handicap devenue incontournable.

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation :

Formation Initiale

Formation Continue

Code NAF (éventuellement) :

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) :

Sont autorisés à déposer un dossier de candidature les professionnels de santé en activité salariée ou libérale. (Les professionnels de santé concernés par cette attestation sont précisés en page 7.)

Pré requis :

Etre un professionnel de santé en exercice (voir page 6 métiers visés)

Niveau d'entrée au diplôme :

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac +3) I (Bac +4 ou 5) >Bac+5

Niveau de sortie du diplôme :

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac +3) I (Bac +4 ou 5) >Bac+5

Cycle du diplôme :

1er cycle (Licence)

2ème cycle (Master)

3ème cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil : 15 à 20 avec l'organisation 3 ou 4 groupes en simulation

Seuil d'ouverture : 11

Procédure de recrutement :

Envoi d'un dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV. Les demandes feront l'objet d'une validation individuelle par le responsable de la formation.

Conditions de Validation d'acquis :

Néant

Tarif et coût

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires) :

Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules

Formation initiale : €

Par heure : €

Non concerné

Formation continue :

Financement individuel : **1200 €**

Par heure :

€

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : **1200 €** Par heure :

€

Tarif au module : € (Pas de Droits Universitaires)

Non concerné

Coût total prévisionnel de la formation :

Voir en Annexe 6 le mode de calcul du budget prévisionnel

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formationObjectif(s) du diplôme :

La formation pratique aux techniques et méthodes de soins à destination des personnes en situation de handicap mental (troubles envahissants, retard mental, trouble du comportement...) et du handicap moteur (myopathies, Sclérose En Plaque...) est aujourd'hui une nécessité. Elle concerne aussi bien l'approche du patient que le soin lui-même. Elle est multidisciplinaire et pluri-professionnelle.

La nécessité d'accompagnement des professionnels médicaux et paramédicaux par des méthodes adaptées prend toute son importance aujourd'hui avec l'obligation d'accessibilité des cabinets médicaux.

Compétences (attendues pour les bénéficiaires) et contenus :

- Comprendre le handicap (adulte/enfant).
- Comprendre l'environnement médico-social du patient en situation de handicap.
- Adopter une attitude non discriminante vis-à-vis des personnes en situation de handicap
- Acquérir des compétences techniques et non techniques spécifiques.
- Acquérir des notions d'hypno-analgésie.
- Apprendre l'utilisation du MEOPA.
- Gestion de la situation urgente (crise comitiale, agitation...).
- Utilisation des techniques de simulation en santé.

Voir annexe 1 et Annexe 2

Publics concernés par la formation :

Tout le personnel médical et paramédical susceptible d'être en lien avec le handicap ou la personne âgée dépendante :

- **Médecins**
- **Chirurgiens-dentistes et assistantes**
- **Paramédicaux : Kinésithérapeute/Infirmier/Aide-soignant...**

Organisation de la formation	
<p><u>Durée totale de la formation</u> : 42 heures + 2 jours de stage <u>Théorie/pratique</u> : 5 jours soit 5*7 h = 35 heures <u>Stage Pratique</u> : 2 jours de stage (ce stage devra être réalisé après les 5 journées de théorie et la simulation) - 1 jour dans un lieu de vie de personnes en situation de handicap (7 h) (Unes liste des structures d'accueil sera disponible pour les stagiaires) - 1 jour dans un service de soins accueillant des patients en situation de handicap (7 h) <u>Présentation des projets / Table ronde</u> : 1 journée de 7 h qui aura lieu au terme du stage pratique</p>	
<p><u>Calendrier de la formation (début, fin...)</u>: Démarrage de la formation : Novembre 2016 Fin de la formation : Octobre 2017</p>	
<p><u>Organisation pédagogique (en cas d'alternance)</u> : Néant <i>Voir annexe 3</i></p>	
Validation	
<p><u>Modalités de contrôle des connaissances et de validation</u> :</p> <p><i>Voir annexe 4 et 5</i></p> <p>Rédaction d'un dossier (rapport de stage) Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	
Validation Développement Professionnel Continu (DPC)	
<p>Il s'agit pour cette formation d'une double validation pour le professionnel de santé qui y participe : - une attestation universitaire (voir modalités de validation en annexe 4 et 5) - une attestation de Développement professionnel continu (DPC) pour le module 3 permettant aux professionnels de santé participant à l'attestation universitaire de remplir leur obligation triennale de DPC.</p> <p><u>DU Complet</u> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><u>Chaque UE correspond a un programme DPC</u> : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	

Annexe 1
MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Module (N° Unité d'enseignement)	Compétences attendues (verbes d'action)	Contenus	Durée (Face à face)
Module 1 : Cadre législatif Accueil du handicap, première consultation	<ul style="list-style-type: none"> - Se repérer dans la prise en charge médico-sociale du patient. - Posséder les clés d'une bonne première approche du patient en situation de handicap (et des accompagnants) - comprendre les traitements 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du handicap (cadre législatif et médical) - Organisation médico-sociale - Spécificités professionnelles (examen dentaire, examen médical, soins IDE ...) (mise en évidence des difficultés (freins qui seront repris en séance de simulation)) 	7
Module 2 : l'accompagnement verbal ... (Théorie + travaux dirigés)	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser les mots justes - savoir initier l'acceptation et l'observance des soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Notion d'hypno-analgésie - Langage hypnotique 	7
Module 3 : la sédation consciente (Validant DPC)	<ul style="list-style-type: none"> - savoir utiliser le gaz MEOPA - savoir gérer une situation d'urgence pendant l'induction - savoir organiser un soin avec la sédation. 	<ul style="list-style-type: none"> - le MEOPA de la théorie à la pratique (Simulation) 	7
Module 4 : PEC du patient avec troubles cognitifs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les spécificités du fonctionnement cognitif du patient. - être capable de gérer les angoisses du patient vers une acceptation du soin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le handicap mental - Les troubles du spectre autistique - la trisomie 21 - PEC handicap mental (simulation) - PEC de la personne atteinte de phobie (Simulation) 	7
Module 5 : PEC du patient présentant des lésions cérébrales	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les spécificités du fonctionnement cognitif et moteur du patient. - être capable de réaliser des soins simples. 	<ul style="list-style-type: none"> - Troubles de l'Oralité - La paralysie cérébrale - Le compromis de soin, - technicité à mettre en œuvre (Simulation) 	7
Module 6 : Projets et table ronde	Présenter le thème de stage choisi et validé par les responsables pédagogiques Echanger avec le jury et l'assistance	Présenter une pathologie particulière, une difficulté, un thème abordé&approfondi... à l'aide d'un diaporama poster pendant 10 minutes Echanger avec le jury et l'assistance 10 minutes	7

PROGRAMME DETAILLE

Journée	horaire	intervenant	sujet
Journée 1 Cadre législatif Accueil du handicap	8:30 - 8:45		Accueil
	8:45 - 9:15	C. Manderet	La Législation sur le handicap
	9:15 - 10:15	T.Cornilleau / I Richard	L'Organisation médico-sociale
	10:15 - 10:30		Pause
	10:30 - 11:30		L'Organisation médico-sociale
	11:30 - 13:00		Déjeuner
	13:00 - 13:30	C Legall	Le quotidien du Patient en Situation Handicap
	13:30 - 14:00	G Fossé	Organisation d'une Consultation (neuro/odonto)
	14:00 - 14:30	Maria MORIER	Organisation quotidienne des soins
	14:30 - 15:00	S. Zalinski /L.Williamson	Pause + changement de lieu
	15:00 - 17:00		Installation d'un patient sur une table ou fauteuil d'examen
	17:00 - 18:00		Echange/Evaluation
	Journée 2 l'accompagnement verbal	8:30 - 8:45	
8:45 - 10:45		P.Rachieru	Les bases
10:45 - 11:00			Pause
11:00 - 12:00			Hypnose conversationnelle
12:00 - 13:00			Induction rapide
13:00 - 14:00			Déjeuner
14:00 - 14:30		P.Rachieru	La transe formelle
14:30 - 16:00			L'autohypnose
16:00 - 16:15			Pause
16:15 - 17:15			Débriefing/Evaluation
S. Zalinski /L.Williamson En soutien toute la journée pour la pratique - ateliers dirigés			
Journée 3 la sédation consciente	8:30 - 8:45		Accueil
	8:45 - 10:45	J.Berton/Pr Granry	Physiologie cardio ventilatoire
	10:45 - 11:00		Pause
	11:00 - 12:00		Pharmacologie
	12:00 - 13:00		Questions réponses/Evaluation
	13:00 - 14:00		Déjeuner
	14:00 - 14:30	Patients Experts	Enseignement technique
	14:30 - 16:00		Différents scenari
	16:00 - 16:15		Pause
	16:15 - 17:15		Debriefing
S. Zalinski /L.Williamson En soutien l'après-midi pour la pratique - ateliers dirigés			
Journée 4 PEC du patient avec troubles cognitifs	8:30 - 8:45		Accueil
	8:45 - 9:45	Dr Kazakevicius/ Pr Duvergé	Handicap mental/T21
	9:45 - 11:15		TED (Autisme)
	11:15 - 11:30		Pause
	11:30 - 12:30		Phobie
	12:30 - 13:30		Déjeuner

	13:30 - 14:00	Visite du centre de simulation	
	14:00 - 15:00	Equipe de simulation	Scenario 1
	15:00 - 16:00		Scenario 2
	16:00 - 16:15		Pause
	16:15 - 17:15		Debriefing/Evaluation
Journée 5 PEC du patient encéphalopate	8:30 - 8:45		Accueil
	8:45 - 9:45	B.Chevallier	Genèse de l'Oralité
	9:45 - 10:45		Trouble de l'oralité
	10:45 - 11:00		Pause
	11:00 - 12:00	M.Dinonais	Le patient paralysé cérébral
	12:00 - 13:00	S. Zalinski/ L. Williamson	Le compromis de Soins (exemple odonto)
	13:00 - 14:00		Déjeuner
	14:00 - 15:00	Equipe de simulation	Scenario 1
	15:00 - 16:00		Scenario 2
	16:00 - 16:15		Pause
	16:15 - 17:15		Debriefing/Evaluation
Journée 6	8 : 30 - 18 : 00	3 à 5 intervenants de l'AU	Soutenance orale

Questionnaires en ligne 10 jours avant chaque séance à partir de la journée 2 sur les acquis et la mise en pratique de la séance précédente (difficulté rencontrées...)

Annexe 2

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nom et Qualité des professionnels intervenants	Statut	Entreprise ou Organisme	Nbre d'heures (TD ou CM)	Mail
Dr KAZAKEVICIUS Psychiatre	Vacataire	Cesame	3,5 h CM A répartir	Jl.kzakevicius@ch-cesame-angers.fr
Pr DUVERGE	PUPH	CHU d'Angers		PhDuverger@chu-angers.fr
M. Tony Cornilleau Directeur	Vacataire	Handicap Anjou	2 h TD	tony.cornilleau@handicap-anjou.fr
Pr Isabelle Richard Médecin Réadaptation Fonctionnelle	PUPH	UFR santé	2h TD	Isabelle.richard@univ-angers.fr
C LEGALL	Vacataire		0.5 CM	
Dr Jérôme Berton (PH) Anesthésiste/Réa.	Vacataire	Centre de simulation du CHU d'Angers	3 h CM A répartir	jeberton@chu-angers.fr
Pr GRANRY Jean-Claude	PUPH	Centre de simulation du CHU d'Angers		Jc.Granry@chu-angers.fr
Dr Sandra Zalinski-Ascensi (PH) Chirurgien dentiste	Vacataire	CHU d'Angers	4 h TD	saascensi@chu-angers.fr
Dr Laurence Williamson (PH) Chirurgien dentiste	Vacataire	CHU d'Angers	4 h TD	Laurence.williamson@chu-angers.fr

Dr Mickael Dinomais Médecin Réadaptation Fonctionnelle	MCU-PH	UFR Santé	1 h CM	Mickael.dinomais@gmail.com
Dr Petronela RACHIERU SOURISSEAU (PH)	Vacataire	CHU d'Angers	7 h CM	perachie@chu-angers.fr
Geneviève FOSSE IDE	Vacataire	CHU d'Angers	0.5 h CM	gefosse@chu-angers.fr
Colette MANDRET Vice-présidente	Vacataire	ASCODENT	1 h CM	Co.mandret@wanadoo.fr
CHEVALIER Benoît	Vacataire	CHU d'Angers	2 h CM	Bchevalier.kine@hotmail.fr
Brevet-Rochard Cécile / AS	Vacataire	CHU d'Angers	0.5 h CM	cecilerochard@orange.fr
Association francophone des formateurs en simulation et d'acteurs de patients simulés	Prestatio n de service	Equipe simulation	2 x½ journée	clreliat@chu-angers.fr
DUCOTET Marie-Laure	Vacataire	Patient Acteur 1	2 h TD	Marielaure.ducottet@orange.fr
Williamson Anaïg	Vacataire	Patient Acteur 2	2 h TD	Anaig44@gmail.com
En cours	Vacataire	Patient Acteur 3	2 h TD	clreliat@chu-angers.fr
Maria MORIER /IDE	Vacataire	Centre les Capucins	0.5 h CM	Maria.morier@les-acapucins-angers.fr

Annexe 3 SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

S'agissant d'une double attestation (Universitaire et DPC) un temps d'analyse des pratiques professionnelles en amont et en aval de la formation sera réalisé.

Ainsi, un questionnaire d'évaluation des pratiques sera adressé par mail aux stagiaires au minimum 15 jours avant la formation présentielle.

Les réponses au questionnaire feront l'objet d'une synthèse au début du temps présentiel, afin d'en dégager des pistes d'apprentissage au cours de la formation.

Un questionnaire sera ensuite envoyé aux stagiaires 3 à 4 mois après la fin de l'attestation universitaire de manière à pouvoir observer, mesurer l'amélioration des pratiques des professionnels de santé.

La partie mise en pratique/simulation (Jour 4 et 5) pour cette formation se déroulera dans les locaux de la simulation en santé du CHU d'Angers.

La partie sédation consciente (J3) dans le bâtiment de la formation professionnelle.

Concernant les 2 journées de stage, il sera demandé au professionnel de santé :

- d'accueillir les stagiaires dans une structure réalisant des soins sur des personnes en situation de handicap
- d'assister, voire de réaliser certains soins.

Ce stage sera encadré par un praticien référent et volontaire dans chaque structure de soin ciblée.

Pour le stage en centre d'accueil de personnes en situation de handicap ou CESAM (IME, MAS, FAM ...) il sera demandé aux équipes d'intégrer un stagiaire dans une équipe afin de participer aux soins et activités quotidiens des résidents. Ce stage sera encadré par un référent médico-social volontaire du centre d'accueil.

Pour le stage dans un service de soins accueillant des patients en situation de handicap pour la première année de cette attestation universitaire, ce stage aura lieu pour l'ensemble des stagiaires au sein du CHU d'Angers. Progressivement d'autres CH/CHU seront en mesure d'accueillir nos stagiaires.

Au terme de ces 2 journées de stage, le stagiaire devra produire au choix :
un dossier de 4/5 pages accompagné d'un diaporama
ou un poster

Ce support servira lors de la soutenance. Le dossier devra être adressé au format électronique minimum 15 jours avant la soutenance.

Ce dossier ou ce poster, accompagné de la présentation orale, devra faire ressortir les acquis du stagiaire lors de son stage. Cette présentation concernera une pathologie particulière, une difficulté ou un thème abordé qui sera approfondi... Le thème sera validé en amont par un des responsables pédagogiques. Le stagiaire sera accompagné dans son projet par un des membres de l'équipe pédagogique et ce en fonction du sujet choisi.

Ces projets seront présentés lors d'une journée dédiée et intégrée pédagogique à cette attestation universitaire (Module 6). Ainsi les stagiaires pourront se nourrir de ces projets pour les réinvestir ou non dans leur travail. Au terme de ces présentations, une table ronde sera organisée pour que les stagiaires puissent partager leurs expériences.

Le jury sera composé de 3 à 5 personnes faisant partie de l'équipe pédagogique de cette attestation Universitaire.

Contrôle des connaissances (description)

L'enseignement de l'attestation est validé par :

- l'assiduité à l'ensemble de la formation
- un contrôle continu des connaissances sous la forme de QCM au terme de chaque session
- Soutenance du dossier de 4/5 pages accompagné d'un diaporama ou d'un poster

Module	Coef	Critères d'évaluation (oral écrit, rapport...)	Modalités de validation (CC, CT)
Module 1,2,4,5	1	Contrôle des connaissances QCM	CC
Module 3	2	Contrôle des connaissances QCM	CC
Stage	1	Dossier et Soutenance orale	CT

Conditions de validation (de délivrance du diplôme)

Sera déclaré admis à l'attestation universitaire, le candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 :
à chaque module
et au contrôle terminal correspondant à la soutenance de son dossier ou poster en lien avec le stage effectué.

La validation de l'attestation universitaire confère au stagiaire :

Médecin et chirurgiens-dentistes l'autorisation d'utiliser le MEOPA. Pour cela, l'Université d'Angers transmettra à l'ordre national des chirurgiens-dentistes et l'ordre national des médecins, la liste des personnes diplômées (Noms, prénom et numéro RPPS du praticien).

Paramédicaux : Kinésithérapeute/Infirmier/Assistante dentaire/Aide-soignant... l'autorisation d'utiliser le MEOPA en étant encadré par un médecin ou chirurgien-dentiste

Le diplôme est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'Angers.

Seconde session et redoublement

Pas de seconde session organisée.

Pour les stagiaires n'ayant pas obtenu une moyenne supérieure à 10 sur 20 dans l'une des épreuves, le candidat pourra se réinscrire l'année suivante s'il le désire pour repasser les épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne.

Concernant les demandes de réinscriptions l'année suivante liées à des cas de forces majeures ayant empêchées le stagiaire à pouvoir participer à l'une des sessions d'examens de juin ou septembre (conduisant à la non validation du diplôme : maladie, accident...), les demandes seront étudiées au cas par cas.

Tarif redoublement :

Le stagiaire devra s'acquitter des droits universitaires et de 30% du tarif spécifique de ce DU.

Annexe 5
FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Nom (facultatif) :

Fonction :

Etablissement :

Dates :

Lieu :

Une seule réponse possible.

1 : Très insatisfait 2 : Plutôt insatisfait 3 : Plutôt satisfait 4 : Très satisfait

ORGANISATION GENERALE	1	2	3	4
Qualité de la gestion administrative				
Qualité de l'accueil et des informations				
Qualité des équipements (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Périodicité de la formation				

CONTENU PEDAGOGIQUE	1	2	3	4
Qualité des apports théoriques				
Adéquation de la formation par rapport à vos attentes				
Qualité des supports pédagogiques				
Animation pédagogique par les enseignants / intervenants				
Qualité relationnelle avec les enseignants / intervenants				
Qualité de la pédagogie à distance (si concerné)				

APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	1	2	3	4

AVEZ-VOUS DES REMARQUES ET DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ?

(Points forts, attentes concernant les enseignements, améliorations à apporter, suggestions ...).

Annexe 6 BUDGET PRÉVISIONNEL



Attestation Universitaire

Réalisation de soins pour une personne en situation de handicap ou dépendante

UFR Santé

Niveau	L & LP	M	Validité
	1	0	1

RECETTES avec des tarifs formation hors droits ministériels **13 200,00 €**

Inscription à la totalité de la formation	nb. stagiaires	Tarif	Total
Financement entreprise/Opca	6	1 200,00 €	7 200,00 €
Sans financement	5	1 200,00 €	6 000,00 €
Total :	11		13 200,00 €

Inscription par module	nb. inscriptions	Tarif	Total
		- €	- €

DÉPENSES **8 844,00 €**

>> Poste personnel enseignants

Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
641	Enseignants titulaires			0	- €
642	Autres intervenants		25	25	1 452,25 €
	Sous-total	0	25	25	1 452,25 €

Enseignement		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
641	Enseignants titulaires	1	2	3,5	150,36 €
642	Autres intervenants	18	34	61	3 543,58 €
	Sous-total	19	36	64,5	3 693,94 €

Prestation de service		nb. jours	tarif journalier	
	Association acteurs/simulation	1	574	574,00 €
	Personnel technique simulation	1	208	208,00 €

Total poste personnel : 89,5 5 928,19 €

>> Fonctionnement

606	Achat, fourniture et matériaux	
613	Location	480,00 €
618	Reprographie / Documentation	400,00 €
623	Publicité / Communication	865,81 €
624	Transports	
625	Déplacement, missions, réception	1 170,00 €
626	Frais postaux	
628	Divers	
	Total fonctionnement :	2 915,81 €

Heures TD	Coût employeur
Fonctionnaire	42,96 €
Salarié secteur privé (1h CM = 1,5h TD)	58,09 €

Contribution FC	8%	1 056,00 €
Contribution UFR SANTE	25%	3 300,00 €
Droits de base universitaires vers DFC	11	134,00 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante		- €